

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:

DIFFUSION: REL EASE:

Pour diffusion immédiate

LE 19 JUIN 1980

LE CANADA EXPRIME SES INQUIÉTUDES CONCERNANT LE PROJET DE DÉRIVATION GARRISON

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, a diffusé aujourd'hui le texte d'une note diplomatique exprimant l'inquiétude du Gouvernement du Canada devant la possibilité que de nouvelles sommes considérables soient sous peu affectées au projet de dérivation Garrison dans le Dakota du Nord.

Le Canada a été amené à rédiger cette note après avoir pris connaissance hier de certains signes indiquant que la Commission des crédits budgétaires du Sénat américain allait étudier le 19 juin une nouvelle demande de 9,7 millions de dollars pour le projet Garrison. Les fonds demandés serviraient à financer des travaux ne touchant pas directement le Canada, mais le Gouvernement est d'avis que l'approbation des nouveaux crédits pourrait, en dernière analyse, déboucher sur des mesures préjudiciables aux intérêts du Canada.

En conséquence, l'ambassadeur du Canada à Washington a reçu instruction d'exprimer officiellement à l'Administration américaine et aux membres du Congrès les inquiétudes du Canada à cet égard.

Le Canada se préoccupe sérieusement des incidences transfrontières potentiellement néfastes du projet de dérivation Garrison et notamment des risques auxquels seraient exposées les pêcheries manitobaines et la qualité de l'eau par le transfert, entre bassins, d'eau et de biotes exotiques nuisibles. Dans son rapport de 1977, la Commission mixte internationale affirmait que le problème du transfert des biotes est le "plus important de tous", et